

## PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

L'AN DEUX MILLE VINGT  
ET LE NEUF SEPTEMBRE

***A la demande de :***

La CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BREST RIVE DROITE, exerçant sous l'enseigne CREDIT MUTUEL DE BRETAGNE, anciennement dénommée CAISSE DE CREDIT MUTUEL DE BREST SAINT-PIERRE 4 MOULINS, société coopérative de crédit à capital variable, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BREST sous le numéro 309 408 870, dont le siège social est situé 165 boulevard de Plymouth à BREST (29200), prise en la personne de son Président Madame Valérie CHEDHOMME, et de son Directeur Général Monsieur Claude RANNOU, ou de toute autre personne bénéficiaire d'une délégation de pouvoirs,

Ayant pour Avocat Maître Francis RAIMON, Avocat au Barreau de Val de Marne, membre de la SCF AKPR, société d'avocats inter-barreaux Paris - Val de Marne, dont le siège social est situé 14 rue Lejemptel à VINCENNES (94300)

Que dans le cadre d'une procédure de saisie-immobilière, il me requiert de procéder au Procès-Verbal de description d'un logement situé à SAINT-MAURICE (94410) « résidence hôtelière » 12 à 24 Rue du Maréchal Leclerc, appartenant à , divorcée de , en application des articles 35,36 et 37 du décret n°2006-936 du 27 juillet 2006.

**Déférant à cette réquisition,**

J'ai, Elisabeth FITOUSSI, Huissier de Justice, Membre associé de la S.C.P. Michel MARTIN -Elisabeth FITOUSSI, dont le siège est à CHARENTON-LE-PONT (94220), 3 rue Marty, soussignée,

Me suis transportée ce jour à SAINT-MAURICE (94410) « résidence hôtelière » 12 à 24 Rue du Maréchal Leclerc, où, étant et assistée d'un serrurier de la société LPS, de Monsieur TSIOUKIS Nicolas et Monsieur HASSEN Abdelkader, témoins et de Monsieur Jean-Louis CHIERE représentant le Cabinet PAYARD, diagnostiqueur, j'ai procédé aux constatations suivantes.

Logement n°413 situé au 4<sup>ème</sup> étage

On y accède par une porte palière avec serrure.

#### **Entrée**

Le sol est recouvert d'un carrelage à l'état d'usage

Les murs sont revêtus de toile peinte à l'état d'usage.

Le plafond est recouvert de peinture à l'état d'usage.

Il existe un interphone.

#### **Salle d'eau**

On y accède par une porte peinte pourvue de poignée.

Le plafond est revêtu de peinture à l'état d'usage.

Les murs sont revêtus de toile peinte.

Le sol est recouvert d'un carrelage différent de celui de l'entrée.

L'ensemble est usagé et ancien.

Il existe un lavabo sur un meuble avec étagères de couleur noire très usagé avec un point d'eau, une cuvette WC, un chauffage, une douche avec pare-douche en PVC. L'ensemble est usagé et ancien. Une douche avec bac à douche surmonté de faïence murale presque jusqu'au plafond, une aération encrassée au plafond, un point lumineux et un sèche-cheveux mural.

### **Espace cuisine**

Il existe un plan de cuisson avec lavabo inox, une plaque de cuisson électrique deux feux surmontée d'une crédence en faïence, un petit réfrigérateur de marque « PROLINE » un meuble haut, une hotte.

### **Chambre**

On y accède par une porte revêtue de peinture avec poignée.

Le sol est revêtu d'une moquette à l'état très usagé et ancien.

Les murs sont revêtus d'une toile peinte à l'état d'usage.

Le plafond est revêtu de peinture à l'état d'usage.

Il existe des appliques murales et un point lumineux au plafond, un placard avec deux portes coulissantes, une double fenêtre PVC à double vitrage.

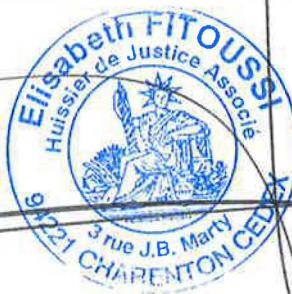
Pour compléter le présent procès-verbal de constats, j'ai annexé 10 clichés photographiques pris lors de mes constatations et dont je certifier l'authenticité.

Telles sont mes constatations.

Et de tout ce que dessus, j'ai fait est dressé le présent procès-verbal de constats pour servir et valoir ce que de droit.

*Maître Elisabeth FITOUSSI,*

*Huissier de Justice Associé*







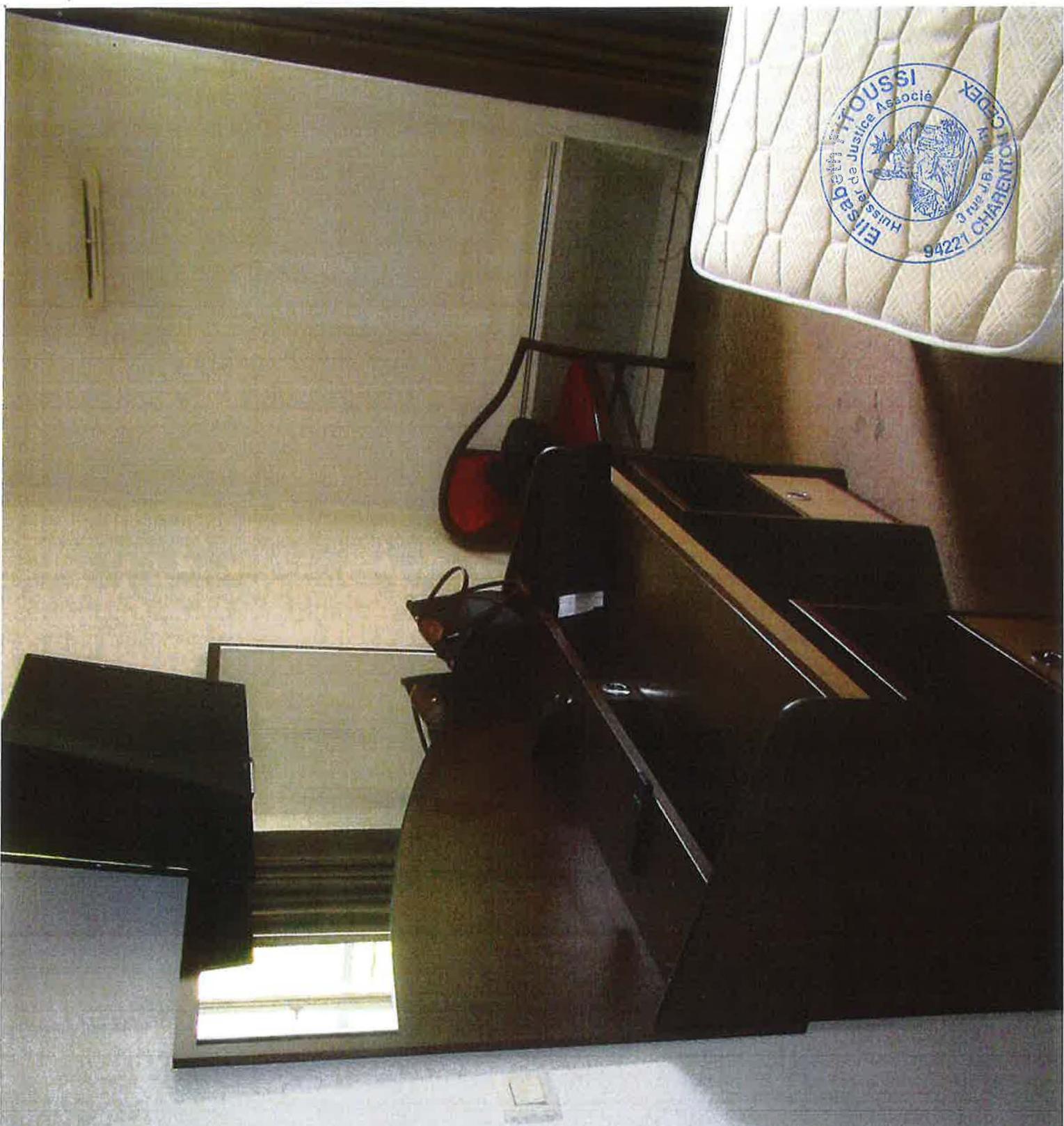














D

